

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 17 octobre 2023

Délibération n° 34 - 2023 relative à l'approbation du procès-verbal du 19 septembre 2023

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023.

Membres ayant voix délibérative


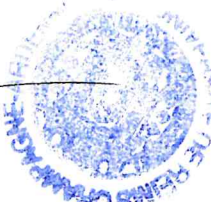
Membres en exercice	36	Membres présents	24
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation


le 20/10/2023 

Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : PV du 19 septembre 2023

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le :

20/10/2023

Document mis en ligne le :

20/10/2023